

## École Publique Spécialisée "Le Château"

(déficience visuelle - troubles de la santé)

23, rue Saint-Joseph - 06300 Nice

Tél. 04 92 00 49 21 - Fax 04 92 00 49 25

ecole.0061110Z@ac-nice.fr

[http://www.ac-nice.fr/ienais/IMG/pdf/Ecole\\_chateau.pdf](http://www.ac-nice.fr/ienais/IMG/pdf/Ecole_chateau.pdf)



# Guide pour les enseignants qui accueillent un élève présentant une déficience visuelle

## HANDISCOL'

### Ministère de l'éducation nationale

Texte intégral disponible sur :

[http://media.eduscol.education.fr/file/ASH/35/7/guide\\_eleves\\_deficients\\_visuels\\_116357.pdf](http://media.eduscol.education.fr/file/ASH/35/7/guide_eleves_deficients_visuels_116357.pdf)

#### Avertissement

Ce fascicule concerne la scolarisation des élèves déficients visuels travaillant "en noir" (expression employée par les personnes aveugles pour désigner l'écriture des voyants), il se veut essentiellement pratique. Son objectif est, d'une part, de lever l'inquiétude causée par l'arrivée d'un élève particulier, d'autre part, d'apporter des aides pédagogiques et techniques lors de la mise en place de situations d'apprentissage.

*Michèle Collat, formatrice au Centre national d'études et de formation pour l'enfance inadaptée*

#### 1. Définitions

Il existe de nombreux troubles visuels. En France, environ 10% de la population connaissent des difficultés visuelles. Il s'agit la plupart du temps d'anomalies bénignes qui, une fois corrigées, n'entraînent pas nécessairement de déficiences. Il existe cependant, en nombre moins important, des déficiences visuelles graves entraînant des gênes fonctionnelles importantes.

La déficience visuelle est définie réglementairement par :

- l'état du champ visuel (étendue de l'espace qu'un oeil immobile peut embrasser) ;
- la mesure de l'acuité visuelle (aptitude de l'oeil à apprécier les détails).

En France, est considérée comme malvoyante toute personne dont l'acuité visuelle (A.V.) est inférieure ou égale à 4/10e au meilleur oeil après correction et un champ visuel réduit à 20°. Toute personne dont la vision est inférieure ou égale à 1/20e au meilleur oeil après correction et un champ visuel réduit à 10° pour chaque oeil est considéré e comme légalement aveugle.

Si l'on se réfère à l'Organisation mondiale de la santé, il existe 5 catégories de déficiences visuelles :

- Modérée : A.V. binoculaire corrigée entre 1 et 3/10e
- Grave : A.V. binoculaire corrigée entre 1/20e et 1/10e
- Profonde : A.V. binoculaire corrigée entre 1/50e et 1/20e
- Presque totale : A.V. <1/50e avec perception lumineuse
- Totale cécité absolue, pas de perception lumineuse.

Cependant, il est important de noter que la déficience visuelle aura un retentissement différent selon qu'elle est congénitale ou acquise, tôt ou tardivement, isolée ou associée à une autre pathologie, ou à des troubles réactionnels. Dans le même esprit, les nouvelles approches de la déficience visuelle abordent sa définition non plus en termes de manques, mais en termes de possibilités, non plus en terme de réparation, mais en terme de réhabilitation.

La déficience visuelle génère des gênes fonctionnelles qui vont entraîner, à des degrés divers, des difficultés d'apprentissage.

La plupart des problèmes que rencontre l'enfant malvoyant sont liés aux difficultés de prise d'informations visuelles et de transmission par l'écrit de ses connaissances et ceci dans toutes les disciplines.

Si tous les contenus doivent être abordés, des difficultés vont naître, liées à la lecture, à l'écriture, et au passage lecture/écriture.

Pour compenser ces aspects négatifs :

- l'enfant va développer des capacités et des moyens de compensation qui lui permettront d'obtenir une efficacité comparable à celle de ses camarades ;
- l'enseignant va mettre en place des adaptations pédagogiques et proposer des aides techniques indispensables.

## 1. Prise en compte des aspects objectifs de la déficience visuelle

### 1.1 Dans la préparation de l'arrivée de l'enfant

Prévoir une présence progressive, surtout pour les plus jeunes. Parler de son arrivée à ses camarades en termes modérés, pour éviter rejet ou surprotection.

Lui permettre, **avant son arrivée**, de prendre connaissance de l'école (couloirs, préau, sanitaires, locaux de la cantine, cour de récréation...), de la classe, afin qu'il puisse prendre ses repères dans le calme, loin de l'agitation et du bruit causés par un grand nombre d'enfants.

Matérialiser, à son intention, c'est-à-dire avec des repères identifiables par lui (agrandis, tactiles, etc.), les points stratégiques de l'école.

Pointer avec lui, les embûches existantes et prévoir les moyens de les contourner.

Lui présenter les personnes qu'il sera amené à rencontrer, et l'aider à trouver les indices pertinents qui lui permettront de les identifier aisément (taille, corpulence, silhouette caractéristique, voix).

Lui aménager un coin personnel où il pourra plus facilement s'organiser, et où son matériel sera toujours disposé de la même manière.

Négocier avec lui sa participation aux récréations ; celles-ci étant souvent sources d'angoisse, on peut imaginer une approche progressive, ainsi qu'un accompagnement par un camarade ou l'adulte de service.

### 1.2 Dans l'organisation du cadre de la classe

Elle doit apporter à l'enfant un maximum de confort visuel à différents niveaux.

Pour cela, il faut penser à :

- l'emplacement dans la classe : le plus près possible du tableau (s'il peut voir au tableau), mais non isolé de ses camarades ;

- l'éclairage : de la classe, du tableau, mais aussi de la table de l'enfant, un éclairage individuel est souvent indispensable (excepté pour les photophobes) ;

- l'inclinaison de la table de l'enfant, il faut prévoir un pupitre incliné afin d'éviter des attitudes néfastes et parfois douloureuses pour la colonne vertébrale ;

- l'affichage des écrits dans la classe : ils doivent se trouver à hauteur des yeux des enfants, il faut éviter de les placer au-dessus du tableau.

### 1.3 Dans la préparation de la séquence

#### • Choix des documents écrits proposés à l'enfant

Certains documents proposés dans les classes ne sont pas utilisables par un élève malvoyant :

- les lettres sont trop petites ;
- le trait n'est pas assez épais ;
- les lignes sont insuffisamment espacées.

Ils doivent donc être agrandis mais dans des proportions raisonnables (120-130 %), un document trop agrandi multipliant les difficultés d'exploration visuelle et diminuant la quantité d'informations perçues par le regard.

Pour connaître l'agrandissement le mieux adapté à chaque enfant, il est recommandé de lui présenter plusieurs types d'agrandissement, il choisira d'emblée celui qui lui convient le mieux.

Il est important de préciser que certains supports de travail ne doivent pas être agrandis, par exemple les coloriages, les reconnaissances de figures géométriques, certains pourraient même être diminués, par exemple les exercices de mesures et de tracés.

Il est également inutile d'agrandir un document flou car il demeurera, malgré l'agrandissement, peu utilisable par l'enfant.

Il faut surtout attacher une importance particulière à la qualité de ces documents :

- lisibilité des caractères ;
- contrastes figures-fonds accentués (les photocopies sont à proscrire) ;
- lignes suffisamment espacées ;
- marques significatives (points, virgules, etc) renforcées pour faciliter les repérages ;
- l'utilisation de l'informatique par les enseignants permet d'atteindre cet objectif ;
- écriture manuscrite soignée, les lettres doivent être particulièrement bien formées ;

*Exemple : d peut être perçu comme cl et non comme d et perturber l'enfant qui ne voit pas, faute d'un champ visuel normal, la suite du mot qui pourrait lui donner la solution.*

Ce soin particulier apporté à la qualité des écrits prend toute son importance lors de l'apprentissage de la lecture, chaque difficulté de perception visuelle risquant de compromettre la prise d'indices nécessaire à cette approche.

#### • Supports de travail adaptés

L'enfant malvoyant met beaucoup de temps à prendre des repères visuels dans un support écrit dont il n'a pas une vision globale.

Certains documents sont "illisibles" pour lui, car trop riches en informations diverses non organisées dans l'espace.

Exemple : il arrive souvent que plusieurs exercices figurent sur une même feuille. On peut découper cette feuille en plusieurs parties et proposer à l'enfant les exercices les uns après les autres, ou plus simplement plier la feuille pour isoler chaque exercice.

Il faut préparer des documents nets, débarrassés des informations inutiles, afin de faciliter la prise d'informations.

Il doit utiliser des cahiers aux lignes bien visibles ; pour le cours préparatoire, on peut tracer des lignes au feutre fin sur un cahier ordinaire.

Il est préférable d'adopter le cahier plutôt que le classeur, l'utilisation de celui-ci entraînant une difficulté supplémentaire due au rangement indispensable.

Il faut prévoir, si nécessaire, les aides techniques indispensables (surligneurs, loupe, magnétophone...).

## 1.4 Dans le déroulement de la séquence

### Lors des activités de grand groupe

Au tableau, il est indispensable d'écrire gros, d'éviter les lignes trop longues, il est souvent préférable d'utiliser la craie jaune.

Le tableau blanc est plus lisible, mais quelquefois éblouissant pour les photophobes.

Il est indispensable d'oraliser au maximum en employant un vocabulaire spatial précis et toujours le même. Par exemple, j'écris les consignes en haut à gauche du tableau

Il est souvent nécessaire de donner à l'enfant un support de travail individuel, pour tout travail présenté ou effectué collectivement au tableau.

C'est lors de ces activités qu'il faut particulièrement veiller à ce qu'il ne s'isole pas :

- en le sollicitant ;
- en l'interrogeant ;
- en l'incitant à se rapprocher de la source d'information: l'enseignant ou le tableau, démarche qu'il ne fera pas spontanément.

### Lors des activités individuelles

#### • À l'école maternelle

L'enfant expérimente, manipule jeux et objets variés, construit et démonte, découvre par l'observation.

Lors de ces activités :

- veiller à ce que les supports servant à ses investigations soient à portée de ses yeux, l'enfant malvoyant ne pouvant avoir envie d'explorer ce qu'il ne voit pas précisément ;
- l'inciter à aller vers l'information ;
- contrôler, par une observation attentive, que les objectifs visés ont été atteints.

Dans les activités préparatoires à la lecture et à l'écriture, veiller :

- à ce que les supports soient visibles et lisibles par l'enfant ;
- à compenser la mauvaise coordination oeil/main en travaillant plus longtemps, et séparément, le geste et la trace qu'il produit ;
- à utiliser, pour l'écriture, des feutres et de grands supports (feuilles puis bandes de papier de plus en plus étroites) plus longtemps que pour les autres avant d'en arriver à écrire à l'intérieur des lignes ;
- à mener les apprentissages plus lentement et sans saut d'étapes.

Lors des activités d'écoute, il est essentiel de l'inciter à une participation active, la précision de ses perceptions auditives étant un facteur de compensation important de sa malvoyance.

#### • À l'école élémentaire

L'enfant malvoyant est notablement plus lent que ses camarades dans l'accomplissement de ses tâches écrites d'écolier, et ceci est une conséquence directe de sa déficience visuelle. Il lit plus lentement, écrit plus lentement, et doit effectuer sans arrêt des allers-retours du regard entre les éléments essentiels de l'exercice à réaliser.

Pour ces raisons, la quantité de production écrite doit pouvoir être limitée, remplacée si cela est possible par des réponses orales. Il est bon d'éviter les copies trop longues ou répétitives.

Exemples :

*- lors d'un exercice de conjugaison, on peut permettre à l'enfant malvoyant de ne pas copier l'intégralité des phrases, mais seulement le verbe dont l'orthographe change, ce qui lui permettra de concentrer son attention sur l'essentiel de l'objectif visé par la séquence ;*

*- de même, on est en droit d'exiger une copie sans fautes et convenablement écrite à condition qu'elle soit courte et faite à partir d'un modèle lisible pour lui (imprimé et convenablement agrandi).*

Il faut éviter les temps de fixation trop longs qui risquent d'accentuer le phénomène de nystagmus.

Des mesures et des tracés géométriques peuvent être effectués, mais il faut utiliser des instruments adaptés, ne pas exiger une trop grande précision et reconnaître ses limites visuelles (impossibilité à percevoir les millimètres par exemple).

L'enfant malvoyant a des difficultés à explorer la page d'un texte puisqu'il ne la voit pas dans son intégralité, il ne peut facilement trouver des informations. Il a aussi des difficultés à les retrouver.

Il lui est particulièrement difficile de travailler sur ses écrits manuscrits ou sur ceux des autres (corrections, opérations) souvent illisibles pour lui. L'utilisation de l'informatique et de la calculette prend ici tout son sens.

On peut, en classe, prévoir, l'aide d'un "secrétaire", qui peut être un maître ou un camarade, en particulier pour des activités de recherches documentaires.

Enfin, on peut lui octroyer un temps plus long pour la réalisation de son travail, en particulier lors des activités de contrôles. Les textes prévoient, au moment des examens, un tiers de temps supplémentaire.

Il faut veiller à l'exactitude et à la clarté des prises de notes (leçons, devoirs).

Par ailleurs, il lui est impossible de mémoriser un texte écrit par ses soins, toute son énergie étant mobilisée par le déchiffrement de son écriture, il faut impérativement lui fournir un texte imprimé.

## 1.5 Dans les activités extérieures

L'élève déficient visuel n'est a priori dispensé d'aucune activité. Les activités motrices pour les plus jeunes, l'éducation physique et sportive plus tard, lui sont au contraire particulièrement bénéfiques pour son développement et la conquête de son autonomie. Il est nécessaire pourtant de bien s'informer des éventuelles contre-indications pour la pratique de certains jeux ou sports et des adaptations possibles.

**Il a été souvent constaté que ce qui est mis en oeuvre pour permettre à un enfant malvoyant d'appréhender plus facilement les apprentissages (clarté et netteté des documents par exemple) est bénéfique aux autres enfants.**

## 2. Prise en compte des aspects subjectifs de la déficience visuelle

Certes, des difficultés sont présentes et parfois difficilement contournables. Cependant, l'enfant déficient visuel doit être, comme tous les autres élèves, considéré comme un sujet pris dans sa globalité, ayant une histoire, une personnalité, un contexte familial, des expériences, des ressources personnelles, dont il faudra tenir compte.

Chaque enfant malvoyant va donc utiliser capacités présentes et compétences déjà acquises, selon des modalités différentes, mais qui permettront de développer des attitudes positives et d'avoir au sein de la classe un rôle interactif.

### 2.1 Capacités utilisables

Elles sont à même de donner à l'enfant malvoyant une efficacité comparable à celle de ses camarades.

#### Attention auditive

Elle lui permet :

- d'être actif au même titre que ses camarades ;
- de se situer dans l'espace intermédiaire et lointain ;
- de capter les informations non perçues visuellement et ainsi de :
  - . corriger un exercice,
  - . de copier une consigne, etc.

#### Mémoire auditive

Elle lui facilite :

- l'apprentissage de textes, poésies, résumés ;
- l'acquisition et l'application des règles d'orthographe et de grammaire par exemple ;
- la référence aux informations entendues.

#### Aptitude à communiquer oralement

Elle l'encourage à verbaliser ses démarches :

- prendre la parole à bon escient ;
- émettre des hypothèses ;
- faire des choix et les justifier ;
- présenter un avis personnel et argumenter.

Elle peut lui permettre :

- de transmettre ses connaissances oralement ;
- de suppléer un écrit défectueux.

*Par exemple : démarche de résolution de problème bien comprise et explicitée oralement compensant des difficultés à organiser un travail similaire par écrit.*

## 3. Prise en compte des aspects comportementaux liés à la déficience visuelle

### 3.1 Comportement de l'enfant

Pour un enfant malvoyant, appréhender par la vision son environnement représente un tel effort que cela peut entraîner :

- une fatigue plus grande (fatigue générale, fatigue de concentration) ;
- une lenteur certaine.

Mais aussi :

- des manifestations de découragement ;
- une tendance à s'isoler.

## 3.2 Attitude de l'enseignant

### Être attentif

- Éviter les questions peu pertinentes du type : "Est-ce que tu vois bien ?". Il répondra invariablement "oui", il a toujours vu ainsi, il n'a aucune référence à une vision normale.
- Veiller à l'accueil de l'enfant, en particulier le jour de son arrivée.
- Tenter d'équilibrer aide nécessaire et surprotection néfaste.
- Lui permettre d'avoir un rôle interactif au sein du groupe.

Exemples :

• *Il aura des difficultés, lors d'activités de recherches autour d'un thème, à trouver dans la bibliothèque des documents intéressants, mais il aura sa place au sein du groupe en donnant son avis sur la pertinence des documents et sur la place qu'ils occuperont dans le texte final.*

• *Il aura développé des compétences de mémorisation et d'intériorisation et pourra aider ses camarades lors de résolutions de problèmes et de calcul mental.*

- Lui manifester de l'intérêt par un signe particulier (non visuel de préférence).
- Oraler au maximum, en particulier les consignes de travail.
- Employer un vocabulaire spatial précis, afin de faciliter ses repérages.

### Être vigilant

- Savoir que l'apparition d'un blindisme est un signe d'isolement.
- Veiller à l'utilisation optimale du matériel spécialisé.
- Ne pas oublier les contre-indications en E.P.S. : risques de coups sur la tête (ballon), exercices avec tête en bas (roulades, certains jeux d'espaliers).
- S'assurer, autant que faire se peut, que la tâche proposée est réalisable, compte tenu de sa déficience.
- Avoir toujours à l'esprit l'objectif précis de la séquence afin de pouvoir déterminer la quantité de travail écrit juste nécessaire à l'acquisition de la compétence visée.

### Être exigeant sur

- L'apprentissage des contenus.
- La participation aux activités de la classe.
- Le respect des consignes d'ordre et de rangement.
- Le soin minimum apporté au travail scolaire.

### Savoir accepter

- Une certaine lenteur.
- Une qualité d'écriture médiocre.
- Des déplacements.
- Une quantité d'écrits réduite.
- L'utilisation de techniques de travail particulières.

Malgré ces recommandations qui sont en rapport direct avec la malvoyance, l'enseignant d'accueil doit considérer l'enfant intégré comme un élément de la classe au même titre que ses pairs et soumis aux mêmes règles : tâches collectives, responsabilités, encouragements, compliments, ..., punitions.